

Rappel des règles d'éthique

(Cf Guide éthique du jeu en ligne)

L'inscription d'un joueur à une épreuve fédérale en ligne le soumet automatiquement aux Règlements Disciplinaires de la FFB.

Informations non autorisées

- Toute méthode permettant à un joueur d'avoir accès à des informations sur une donne (composition des jeux, déroulement et résultats à d'autres tables...) avant qu'elle n'ait été jouée jusqu'à son terme par ce joueur, est interdite.
- Toute communication privée, active ou passive, entre partenaires et/ou coéquipiers est interdite entre le moment où la première donne de l'évènement apparaît à l'écran jusqu'à la fin de la dernière donne jouée.

Identification / pseudos

Il est demandé à chaque joueur d'avoir la courtoisie d'indiquer dans son profil, de façon complète, les informations qui le concernent : son vrai nom, son niveau de jeu de façon honnête et éventuellement sa nationalité. Chaque joueur a l'obligation de renseigner sur son profil FFB le pseudo qu'il utilise pour jouer sur une plateforme.

Arbitrage

L'arbitre d'un évènement dispose de pouvoirs et prérogatives similaires à celles du bridge « à la table ». Les joueurs doivent faire appel à l'arbitre dès qu'un litige naît entre eux, pour quelque motif que ce soit. Les procédures d'appel d'une décision arbitrale sont, elles aussi, similaires à celles figurant au Règlement National des Compétitions.

Signalements

Les personnes ou entités souhaitant adresser à la FFB un signalement de faits, qui pourraient être jugés contraires à l'éthique du jeu en ligne, peuvent le faire sur l'adresse mail : signalement@ffbridge.fr